



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Dijon, le 24 octobre 2016

**Démantèlement du camp de la Lande à Calais :
des migrants sont accueillis dans des CAO
en région Bourgogne-Franche-Comté
à compter d'aujourd'hui**

Le démantèlement du campement de la Lande de Calais a commencé ce matin. Conformément aux valeurs de notre République, cette démarche de mise à l'abri de personnes vulnérables, répond à des ressorts humanitaires et correspond aux engagements internationaux souscrits par la France.

Pour la région Bourgogne-Franche-Comté, 550 places sont créées dans 21 Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) dans les 8 départements. Les premières arrivées sont prévues à partir d'aujourd'hui dans les départements de Saône et Loire, Territoire de Belfort, Doubs, Yonne et Haute-Saône.

Ces personnes, qui ont pour vocation à déposer une demande d'asile, se verront proposer une solution d'hébergement provisoire et un accompagnement administratif et social, le temps d'étudier leur situation avec l'appui d'opérateurs locaux spécialisés dans l'accompagnement de personnes vulnérables.

Dans chaque département, une communication sera organisée par le Préfet, au fur et à mesure de l'accueil.

Contact presse :

Cécile HERMIER,

Chef du service régional et départemental de la communication interministérielle

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfecture de la Côte-d'Or

03.80.44.64.05 – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr